Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201719-20251219-ST19122025105-DE

Plaintel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné procuration	Votants
27	25	2	1	26

DATE DE LA CONVOCATION
12 décembre 2025
DATE D'AFFICHAGE
12 décembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, et le dix-neuf décembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le douze décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Vincent ALLENO, Maire.

Etaient Présent(e)s : *V. ALLENO, A. JOUAN, N. OGER, J.-R. BANNIER, K. JOUAN, Y. AUFFRET, I. LE GUILLOUX, R. GAREL, G. BIDAN, J.-P. FONTAINE, J.-M. OGER, M. CARREE, F. LE PENVEN-HERARD, H. BELOEIL, S. ROUAULT, S. ROOS, B. CORGNET, M. BRESSET, M. VISDELOUP, J. HAMON, M. LEBAS, D. LE TURDU, H. LE PAJOLEC, M.-P. MEGRET, M. TOUBOULIC.*

Absent(e)s excusé(e)s : *Y. JEGLOT, J.-J. BRIENT.*

Pouvoirs : *J.-J. BRIENT à M. VISDELOUP.*

Secrétaire de séance : *G. BIDAN.*

DELIBERATION N° 2025-105

PROJET D'ESPACE PARTAGE / MEDIATHEQUE / LUDOTHEQUE / ESPACE JEUNES - RECRUTEMENT D'UN CABINET DE MAITRISE D'ŒUVRE ET D'UN ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

Par délibération du 13 décembre 2024, le Conseil Municipal a adopté le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) communal.

La commune a lancé une consultation pour recruter un programmiste pour l'aider dans la mise en œuvre du projet culturel de la médiathèque et dans la rédaction du programme des travaux permettant au bâtiment actuel de répondre aux objectifs du PCSES en repensant notamment les espaces.

Pour rappel, les objectifs sont les suivants :
- améliorer l'accessibilité des locaux et l'inclusion,
- attirer de nouveaux publics et accompagner le public ado,
- renforcer l'offre numérique,
- développer la médiathèque comme un lieu d'échanges et de partage,
- intégrer des pratiques durables dans le fonctionnement de la médiathèque et de la ludothèque,
- réduire l'impact environnemental des services et bâtiments communaux,
- faciliter le travail interservices,
- promouvoir et valoriser le patrimoine local et régional (exposition, conférence).

L'étude réalisée par le cabinet CERUR a été présentée en séance plénière du 19/09/2025, en municipalité élargie aux conseillers municipaux le 13/10/2025 et en séance plénière le 17/11/2025. A l'issue de ces différents temps d'échanges, la collectivité a émis un avis favorable pour ce projet visant à regrouper la médiathèque et la ludothèque dans un même lieu et ouvrir les locaux à d'autres pratiques culturelles et sociales (forme de tiers lieu accueillant des activités associatives ou personnelles). L'étude réalisée par le programmiste a également souligné l'importance d'intégrer l'espace jeunes dans ce projet tout en permettant un fonctionnement autonome.

La prochaine étape consiste à formaliser le cahier des charges pour lancer la consultation en vue du recrutement d'un maître d'œuvre.

En parallèle et pour la bonne réalisation de cette opération, la Municipalité proposer de lancer une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les phases de conception et de réalisation.

La collectivité s'assurera également des conseils avisés de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor) pour le bon déroulement de ce projet.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Jean-Raymond BANNIER,
Après en avoir délibéré, par 24 voix pour et 2 abstentions (Stéphane ROUAULT et Samuel ROOS),

VALIDE le programme établi par le cabinet CERUR pour le projet médiathèque/ludothèque/espace jeunes ;

AUTORISE le maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre ;

AUTORISE le maire à lancer la consultation pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces relatives aux marchés y compris les avenants à venir.

AFFICHE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

La Secrétaire de séance,
Ginette BIDAN,

Le Maire,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL CÔTES-D'ARMOR